

# PRÉSENTATION

DES PRODUCTEURS BELGES DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION 2021

**PMC – Producteurs belges des Matériaux de Construction**

Bd du Souverain 68 bte 15, 1170 Bruxelles  
Tél +32 2 645 52 20

[www.bmpmc.be](http://www.bmpmc.be)

Philippe Callewaert  
Secrétaire général

[philippe.callewaert@BMPMC.be](mailto:philippe.callewaert@BMPMC.be)



## ➤ Qu'est-ce que PMC?

PMC, la fédération des Producteurs Belges de Matériaux de construction, est l'organisation cou-pole qui regroupe la plupart des sous-secteurs de matériaux de construction. Des producteurs des sous-secteurs sont également affiliés en direct. PMC représente ainsi la majorité des producteurs de matériaux de construction en Belgique auprès des autorités (Fédéral et Régions), au niveau européen (e. a. par les biais des autorités belges) et auprès des autres parties prenantes du secteur de la construction.

Outre la défense des intérêts du secteur, PMC soutient également les producteurs pour :

- développer des matériaux performants, efficaces et sûrs, et ainsi contribuer à une société durable avec des empreintes carbone et écologiques optimales;
- mieux faire connaître le secteur et le rendre plus attrayant;
- participer activement à la transformation digitale et;
- rester concurrentiels dans une économie compétitive.

PMC se veut être une plateforme qui réunit les producteurs de matériaux de construction et les soutient dans l'évolution et la transformation vers une économie durable (neutre pour le climat et utilisant les ressources de manière rationnelle), digitale et compétitive.

## ➤ Que peut apporter PMC aux producteurs?

Les autorités publiques consultent régulièrement les parties prenantes. Cependant, pour que la concertation puisse se dérouler efficacement, les autorités publiques limitent de plus en plus souvent le nombre de parties prenantes consultées. La position que PMC défend est un consensus obtenu entre la plupart des sous-secteurs de matériaux de construction, ce qui simplifie la consultation du secteur par les autorités publiques et est généralement apprécié par celles-ci. Les intérêts des producteurs sont ainsi plus facilement pris en considération, car les autorités publiques ne sont pas amenées à devoir arbitrer plusieurs positions différentes et parfois contradictoires.

À noter aussi qu'à la suite de diverses initiatives de PMC, et avec l'aide aussi de ses chiffres clés significatifs (le PMC représente plus de 600 producteurs, dont 2/3 de PME, qui occupent ensemble plus de 30000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros, dont 60 % par l'exportation), PMC donne de la visibilité au secteur des producteurs de matériaux de construction et obtient plus d'écoute des décideurs politiques jusqu'au plus haut niveau. Par exemple, pendant les périodes précédant les élections et aussi dans le cadre des plans de relance liés au COVID, PMC a présenté à des décideurs politiques, des chefs de gouvernement et des présidents de partis, des mesures et des actions prioritaires pour utiliser la construction comme levier pour stimuler la croissance économique.

## ➤ Pourquoi des producteurs s'affilient-ils aussi individuellement à PMC?

Les producteurs qui ne souhaitent pas suivre de près la défense des intérêts du secteur sont représentés par leurs fédérations sectorielles dans les organes de gestion du PMC (Conseil d'Administration et Assemblée générale) ainsi que les groupes de travail.

En s'affiliant en direct, les producteurs ont la possibilité de participer activement au Comité Stratégique, qui conseille le Conseil d'Administration pour les décisions stratégiques, les positions à prendre et les activités et initiatives du PMC.

Le Comité Stratégique est aussi l'endroit où l'implémentation des évolutions réglementaires, techniques et digitales est discutée et préparée. Par exemple, le Comité Stratégique examine plusieurs aspects de la digitalisation et de l'automatisation de l'échange de données au sein du secteur (échange de données transactionnelles, mise à disposition d'information produit) et pour lesquels PMC intervient également comme plateforme pour la mise en place de projets pilotes.

## ➤ Qu'est-ce que PMC Isolation?

L'ASBL Conseil de l'Isolation (CIR) représentait les producteurs de matériaux d'isolation jusqu'il y a peu. Ces derniers ont décidé de dissoudre le Conseil de l'Isolation et ont constitué en 2019 une section spécifique au sein de PMC.

PMC Isolation est l'interlocuteur des autorités publiques pour le secteur de l'isolation dans son ensemble. Les membres de PMC Isolation qui le souhaitent participent aussi aux autres groupes de travail pour suivre les sujets transversaux qui les intéressent.

## ➤ Comment fonctionne PMC?

Les domaines et réglementations suivis prioritairement par PMC sont définis par le Conseil d'Administration, et ce, sur avis du Comité Stratégique. Les groupes de travail en charge de ces sujets préparent les positions et les initiatives qui seront soumises au Comité Stratégique et, dans une étape ultérieure, au Conseil d'Administration. Par exemple, font

actuellement partie des sujets prioritaires de PMC : la construction durable, l'économie circulaire, la révision du Règlement européen des produits de construction (CPR), la qualité et le dumping des matériaux, la performance énergétique du parc immobilier, l'infrastructure performante, la compétitivité de la production en Belgique ...

## ➤ À titre d'exemple, quelques positions et initiatives prises par PMC

### Activité économique

**position de base** : la construction doit être utilisée comme levier pour stimuler la croissance économique

**quelques initiatives** : memorandums (mémoire de PMC et mémoire commun avec la Confédération de la Construction) et contacts politiques (au plus haut niveau) par lesquels des actions prioritaires ont été suggérées aux décideurs pour encourager la rénovation du parc immobilier et la construction neuve, ainsi que pour rendre l'infrastructure performante et attrayante pour les investisseurs

### Durabilité et circularité

**position de base** : l'évaluation de la performance ne peut se limiter à la composition des matériaux de construction (biomasse, composants recyclés); pour être pertinent, l'impact environnemental doit être évalué conformément aux normes européennes et à l'échelle du bâtiment, ce qui favorise aussi une concurrence plus équitable (level playing field) entre les matériaux

**quelques initiatives** : représentation des producteurs dans les réunions de concertation organisées par les pouvoirs publics concernant leurs stratégies et programmes en matière de circularité

### Qualité

**position de base** : les exigences en matière de performance énergétique ou de sécurité incendie peuvent difficilement être rencontrées avec des matériaux non appropriés ou qui ne sont pas mis en œuvre correctement; la performance des matériaux (y compris les matériaux réutilisés) doit être connue afin d'utiliser des matériaux adéquats; un dossier digital du bâtiment peut être un outil utile pour la surveillance de chantier

**quelques initiatives** : représentation des producteurs à la Commission Technique de la Construction, concertation avec les autorités compétentes concernant la révision du CPR ou Règlement européen relatif aux produits de construction (la Belgique fait partie des états membres les plus actifs concernant la révision du CPR)

## Performance énergétique du parc immobilier

**position de base :** l'enveloppe de bâtiment suffisamment isolée est la mesure la plus efficace et la plus économique, les systèmes actifs font sens, mais uniquement dans des bâtiments peu énergivores; des mesures (fiscales) sont nécessaires pour encourager efficacement la rénovation énergétique profonde et la construction neuve; fonction d'exemple des bâtiments publics

**quelques initiatives :** représentation des producteurs dans les réunions de concertation concernant les stratégies de rénovation des Régions, concertation en direct avec les administrations et les cabinets (à noter que le mémorandum commun de PMC et de la Confédération de la Construction contenait une annexe avec une brève analyse et des propositions concernant le taux de TVA réduit pour la démolition et reconstruction, mesure que le gouvernement fédéral a mise en place)

## Production locale compétitive

**positions de base :** la production locale contribue de manière importante à l'activité économique et l'emploi; des exigences, mesures ou prélèvements fiscaux avec un impact significatif sur la production et/ou les coûts de production, peuvent générer un important handicap concurrentiel et mener à la délocalisation de la production

**quelques initiatives :** concertation avec les administrations et cabinets compétents pour dénoncer le handicap concurrentiel dû notamment aux prix de l'électricité élevés (à noter que le gouvernement wallon a débloqué un budget pour les producteurs électro-intensifs)

## Digitalisation

un groupe de travail au sein du Comité Stratégique examine la possibilité de standardisation au sein du secteur (échange de données transactionnelles, BIM et information produit). PMC intervient ici aussi comme plateforme pour la mise en place de projets pilotes.

## Président, Vice-présidents & Secrétaire général



### Président

**Frank Vanhove**

*Managing Director Benelux Foamglas Owens Corning*



### Vice-présidents

**Johan Van Der Biest**

*COO Western Europe Wienerberger AG*

**Patrick Renard**

*CEO Knauf Belux*



**Philippe Callewaert**

*Secrétaire général PMC – Producteurs belges de matériaux de construction*

## Membres permanents\*



### Association Belgo-Luxembourgeoise de Gypse

*Délégué*

**Dirk De Meulder**

*CEO Gypsum and Insulation Building Activities BNL*

*Saint-Gobain Construction Products Benelux*

**ABLG**  
**BLGV**



### Fédération belge de la brique

*Délégués*

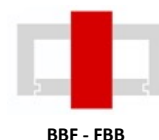
**Burt Nelissen**

*Président*

*Administrateur Briqueteries Nelissen*

**Kristin Aerts**

*Directeur*



\* CPR a 2 catégories de membres : à côté des secteurs partiels (membres permanents), on trouve également des producteurs (membres adhérents) affiliés directement.

## Membres permanents



**Union professionnelle des producteurs belges de fibres-ciment**

*Délégué*

**Peter Van Dyck**

*EHS Manager Etex*



**Fédération belge des industries chimiques et des sciences de la vie**

*Délégués*

**Saskia Walraedt**

*Director Essenscia Polymatters*

**Geert Dhaese**

*Senior Adviser Building & Construction*



**Fédération de l'industrie extractive**

*Délégué*

**Michel Calozet**

*Administrateur délégué*



**Infobeton**

*Délégués*

**Hervé Camerlynck**

*Directeur Febelcem*

**Stef Maas**

*Directeur FEBE*

[infobeton.be](http://infobeton.be)



**Mineral Wool Association**

*Délégués*

**Pieter Van Laere**

*Public Affairs Manager  
Saint-Gobain Construction Products  
(Gyproc et Isover)*

**Koen Peeters**

*Manager Public Affairs BeLux  
Rockwool Belgium*



**INDUFED**

*Délégués*

**Laura Bonnavé**

*Glass & Paper Senior Advisor INDUFED*

**Jean-Denis Fontaine**

*Glass Expert INDUFED*



## Membres adhérents



**Saint-Gobain Construction Products Benelux**

Délégué

**Dirk De Meulder**

CEO Gypsum and Insulation Building Activities BNL



**Wienerberger**

Délégués

**Johan Van Der Biest**

COO Western Europe Wienerberger AG

**Caroline Van de Velde**

CEO Wienerberger Belgium



**Etex**

Délégué

**Tom De Baenst**

Country Manager Benelux Etex Exteriors



**Foamglas**

Délégué

**Frank Vanhove**

Managing Director Benelux Foamglas Owens Corning



**Knauf**

Délégué

**Patrick Renard**

CEO Knauf Belux



**Lhoist**

Délégué

**Frederik Verhelst**

Business Development Director



**Soprema**

Délégué

**Marc Geerts**

Directeur Soprema Belux





